

Séance extraordinaire du conseil d'administration

Lundi 16 janvier 2023, à 17 h

À la salle de regroupement du centre Christ-Roi

Projet à approuver lors de la séance du 20 mars 2023

Présences :	David Bolduc Véronique Brault Sarah Brousseau-Bigeault Mariève Charette, vice-présidente Mélissa Labelle Louise Lanoue Philippe Larouche Julie Pilon Luc Stafford, président Vanessa Tessier Isabel Venne-Moses
Absences :	Cynthia Diotte Nathalie Riopel Josianne St-Jean Un poste de membre parent est vacant (District de la Rouge)
Directrice générale :	Julie Bellavance
Secrétaire générale :	Jacinthe Fex est absente
Personnel d'encadrement non-votant :	Annie Lamoureux, directrice du Service des ressources financières
Invités :	Hugo Charbonneau, directeur du Service des ressources matérielles et informatiques

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président, M. Luc Stafford, préside la rencontre. La séance est ouverte à 17 h 05.

M. Stafford s'assure que la procédure de convocation a été respectée tel que requis par la Loi, notamment que cet avis a été transmis à tous les membres du conseil.

Conformément à l'article 4.3.3 des *Règles de régie interne des séances du conseil des commissaires* applicables à la suite des deux résolutions parapluies (CA-2020-10-0013 et CA-2021-03-0057) sur le maintien du cadre normatif, l'assemblée nomme, en l'absence de la secrétaire générale, M^{me} Annie Lamoureux à titre de remplaçante.

À la suite de la prise des présences, la secrétaire générale par intérim, M^{me} Annie Lamoureux, confirme qu'il y a quorum.

Le président, M. Luc Stafford, souhaite la bienvenue à M^{me} Louise Lanoue qui occupe dorénavant le

poste de membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel. M^{me} Lanoue a été dument assermentée.

2. CA-2023-01-0223 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions et correspondance des élèves.
4. Période de questions et correspondance du public.
5. Points des services :
 - 5.1 École de Saint-Jean-l'Évangéliste (854048) : Installation de systèmes de ventilation mécanique (Adoption) – SRMI.
6. Levée de la séance.

L'administratrice Sarah Brousseau-Bigeault propose que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Il n'y a aucune question ni correspondance des élèves.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DU PUBLIC

Il n'y a aucune question ni correspondance du public.

5. POINTS DES SERVICES

Le directeur du Service des ressources matérielles et informatiques, M. Hugo Charbonneau, présente le projet de ventilation mécanique.

L'administratrice Mariève Charette s'informe sur la conformité des prix soumissionnés. M. Charbonneau explique qu'il se base sur l'évaluation de professionnels, effectue des comparaisons avec des projets similaires des autres centres de services scolaires et sur son expérience acquise au sein de son service.

L'administratrice Mélissa Labelle souligne qu'il n'y a qu'une seule soumission et s'interroge sur le respect de la *Politique d'achat*. M. Charbonneau mentionne que les projets de cette envergure sont soumis à la procédure d'appel d'offres public, donc affichés sur le site officiel du ministère, et sont ouverts aux entreprises de toute la province. Il arrive qu'une seule entreprise soumette une offre.

Le président, M. Luc Stafford, s'informe sur la situation du CO₂ dans nos établissements. Le directeur du Service des ressources matérielles et informatiques confirme que nos lecteurs de CO₂ font une lecture en temps réel transmise directement au ministère.

**5.1 CA-2023-01-0224 : ÉCOLE DE SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE (854048) :
INSTALLATION DE SYSTÈMES DE VENTILATION
MÉCANIQUE (AO610)**

Exposé du dossier : Le dossier de la ventilation des écoles est sensible et le CSSHL s'affaire à mettre en œuvre des projets d'amélioration dans les quatre (4) bâtiments pour lesquels il est difficile de respecter en tout temps les valeurs de CO₂ suggérées (Pavillon Saint-Joseph, école de la Carrière, école de Saint-Jean-l'Évangéliste, école Notre-Dame de Lac-des-Écorces). Dans un deuxième temps, d'autres écoles pourront s'ajouter à cette liste initiale. Ces travaux sont majeurs et permettront une ventilation-climatisation complète de l'école.

ATTENDU les mesures 50621-50622 Maintien d'actifs et résorption du déficit maintien du ministère de l'Éducation (MEQ);

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides a procédé à l'émission d'un appel d'offres public sur le site SE@O, tel qu'exigé par la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP);

ATTENDU QUE les soumissionnaires ont déposé des offres conformes aux exigences des plans et devis et aux exigences prescrites par la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP);

IL EST PROPOSÉ PAR Sarah Brousseau-Bigeault

D'ACCORDER à la firme Construction Gilles Paquette Ltée, le contrat d'installation de systèmes de ventilation mécanique à l'école de Saint-Jean-l'Évangéliste pour un montant total de 794 382,38 \$ (excluant les taxes).

D'AUTORISER la directrice générale, M^{me} Julie Bellavance, à signer tous les documents relatifs à cet engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CA-2023-01-0225 : LEVÉE DE LA SÉANCE

L'administratrice Vanessa Tessier propose la levée de la séance, il est 17 h 19.



Luc Stafford, président



Annie Lamoureux,
Secrétaire générale par intérim